



Mars 2010

Après un hiver particulièrement rude, le printemps pointe, enfin, le bout de son nez !

La commission environnement a choisi le jour de son arrivée sur le calendrier, le samedi 20 mars, pour organiser la première édition de la "fête du printemps et de l'environnement".

Voici le programme que nous avons retenu et auquel nous vous invitons à participer.

Vendredi 19 mars :

Convaincus que l'éducation au respect de l'environnement commence dès le plus jeune âge, nous avons organisé, pour les classes de CM2 des deux écoles, une visite du site de l'entreprise Végétal 85. Deux responsables accueilleront les enfants et leurs enseignants. Après une brève présentation de leur entreprise, ils aborderont avec eux les thèmes suivants : le tri des déchets sur le site, l'économie et la protection de l'eau et l'utilisation des insectes à la place d'insecticides.

A 20H30 : salle Ronsard : soirée d'information et d'échanges "J'entretiens mes espaces verts". Comment planter, entretenir, désherber en respectant l'environnement ?

Le CAUE et Vendée-Eau animeront cette soirée en partenariat avec les services techniques communaux. Deux diaporamas seront diffusés et une exposition de paillages, plantes vivaces et panneaux explicatifs sera mise en place.

Vous pourrez échanger, faire part de votre expérience et obtenir des informations pour améliorer votre pratique. Une "surprise durable" sera remise aux participants.

Samedi 20 mars :

De 10H à 12H : la bibliothèque vous proposera une sélection d'ouvrages sur le thème de l'environnement et du développement durable.

De 10H à 13H : Une vente de compost en vrac se fera sur le site de la Chapelière où Véolia produit un compost normé. Le tarif est fixé à 1 € TTC les 100 litres ; Pour faciliter le chargement, il est demandé de venir avec une poubelle rigide ou une remorque. Evitez les sacs plastiques qui ne permettent pas un chargement en vrac.

De 10H à 17H : L'Energibus 85 stationnera sur le parking devant la Salle Ronsard. C'est un outil pédagogique et ludique qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ses équipements permettront, au public, de découvrir concrètement le fonctionnement des énergies renouvelables et les gestes simples pour économiser l'énergie.

Salle La Fontaine, une exposition intitulée "Chaque fois ça compte !" viendra compléter ce volet économie d'énergie.

Dans la salle du Conseil, vous pourrez parfaire vos connaissances sur le tri des déchets, le compostage individuel, la taxe incitative et découvrir le travail de la commission environnement du Conseil Municipal des Enfants mené sur deux ans.

Nous voulons, également, faire de cette journée un temps d'échanges entre Vicomtais. Nous invitons ceux qui le souhaitent à venir faire part de leur expérience dans ces différents domaines : entretien des espaces verts, économies d'énergie, compostage individuel.

Si vous êtes disponible pour être présent 1H ou plus, en compagnie des élus, veuillez, s'il vous plaît, vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie au 02 51 05 70 21.

Nous espérons vous accueillir nombreux et vous donnons rendez-vous les 19 et 20 mars pour fêter ensemble, l'arrivée du printemps.

*Luce Vanderlynden
Adjointe à la communication*

Le Musée recrute pour l'été :

Le Musée ornithologique sera ouvert tous les jours durant l'été. Nous recherchons un saisonnier pour effectuer les visites du 5 juillet au 29 août, quatre après midi par semaine.

Etudiant en Histoire ou en Biologie, si vous êtes intéressé(e), veuillez vous adresser à la Mairie ou au Musée.



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

15 Novembre 2009

TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION. APPROBATION DES STATUTS.

DELIBERATION POUR DECISION DE VENDRE LA MAISON DITE "DU SABOTIER" A M. DE BEAUREGARD POUR UN MONTANT DE 2 000 €.

ACTION ENVIRONNEMENT - OPERATIONS PLANTATIONS 2009

La Chambre d'Agriculture est chargée de constituer les dossiers. Mr le Maire propose que cet organisme établisse les éléments estimatifs et les subventions attribuées par le Conseil Général. Terrain à planter : le bassin d'orage du lavoir et le talus devant le local des pompiers.

APPROBATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LA SAFER.

Elle confie à la SAFER Poitou-Charentes, la mission de surveiller le marché foncier, de constituer une réserve foncière dans les conditions et les modalités définies. Les réserves foncières seront constituées directement ou après échanges avec des propriétaires ou exploitants voisins, par des acquisitions réalisées par la SAFER à l'amiable ou par l'exercice de son droit de préemption. Elles pourront l'être par la négociation de promesses de ventes et d'indemnisation directement pour le compte de la Collectivité suivant les modalités définies dans la convention cadre SAFER/Chambre d'Agriculture ayant pour but d'organiser la médiation avec les exploitants et propriétaires pour compenser de façon collective ou individuelle les préjudices subis.

FINITION DU LOTISSEMENT LE GUE-LIGNAGEAU – EXTENSION

TERRASSEMENTS-VRD (finitions) ASA TP : 118 745,30 € HT.
ABORDS – ESPACES VERTS : CAJEV : 29 744,08 € HT

LOTISSEMENT L'HERBRERE : Avenant au marché ASA TP suite à un complément d'empierrement pour un montant 3 689 € HT.

LOCATION DES TERRES A LA SOCIETE DE CHASSE : Réalisation d'un nouveau bail pour la location de 230 HA. Le prix du fermage est fixé à 428.70 € pour l'année 2009.

SUBVENTION ANNUELLE AUX ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES PUBLIQUES ET PRIVÉES - ANNEES 2009/2010

Pour les écoles Pierre Perret et St Joseph : - fournitures scolaires : 26,00 € par enfant scolarisé à la maternelle et au primaire.

- jouets de Noël : 6,15 € par enfant scolarisé à la maternelle.

Pour l'Ecole Pierre Perret, primaire et maternelle :

- matériel éducatif et pédagogique : 36,20 € par élève : 8 832,80 €.

ACTUALISATION DES TARIFS AU RESTAURANT SCOLAIRE du 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010.

Tranche C : 3,22 €. Tranche B : 3,15 €. Tranche A : 3,07 €

Hors commune : tranche C. Famille ayant 3 enfants à charge le prix des repas sera équivalent à la tranche immédiatement inférieure au QF de référence. Repas occasionnel : 3,90 €. Repas adulte : 5,67 €

Prix du repas les jours programmés de sortie(s) de classe(s) :

pour les habitués pas de changement, pour les occasionnels 3.22 €.

RESTAURATION DU LAVOIR : Dossier de demande de subvention effectué auprès du Conseil Général pour la restauration de la charpente et du porte linge. Estimation des travaux : 30 000 € HT.

RESTAURATION DU TABLEAU "ST NICOLAS GUERISSANT LES ENFANTS MALADES" ET DEMANDE DE SUBVENTION

La restauration du tableau a été évaluée à 3 415 € HT

JARDIN DU SOUVENIR : Réaménagement de cet espace. Montant des travaux : 1 075 €. Mise en place d'une taxe d'inhumation sur ce lieu d'un montant de 60 €.

LOCATION DE L'ENERGIBUS 85 dans le cadre de la Fête du Printemps s'élevant à 480.00 € TTC

19 Décembre 2009

LE RAPPORT ANNUEL 2008 – Prix et Qualité du service public d'eau potable sera mis à disposition du public au secrétariat de la Mairie. Le site internet Vendée Eau peut être consulté www.vendee-eau.fr, Rubrique actualités : documents téléchargeables : Rapport activités 2008.

TERRAIN DE TENNIS COUVERT : Devis du SYDEV concernant le terrain de tennis : 5 832 €. Devis de VENDEE EAU concernant l'alimentation en eau du terrain de tennis : 11 821,82 € TTC. La participation de la commune sera de 6 885,84 € TTC. Le montant total des travaux s'élève à : 247 967,53 € HT. Subvention du Conseil Général : 76 500 €. Fonds de Concours Communauté d'agglomération : 70 000 €. Fonds propres de la Commune : 101 467,53 € HT, 121 355,15 TTC. Subvention C.N.D.S. 20 % à 50 % du montant HT restant à la charge de la commune.

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU CHEUR ET DES ABSIDIOLES DE L'EGLISE ST NICOLAS : Permis de démolir (murs de soutènement côté voie publique). Permis de démolir (entre propriété privée de la commune et propriété communale)

Permis de construire ou d'une déclaration préalable sur un édifice culturel classé Monument Historique. Présentation des dossiers à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à Nantes. Présentation des dossiers au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) à la Roche sur Yon (ABF). L'architecte M. BILLON réalisera ce contrat pour un montant de 2130 € HT

CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES ESPACES VERTS ET DES VOIRIES DU LOTISSEMENT DE "LA BORGERIE".

LOTISSEMENT D'ACTIVITES "LA FOLIE NORD" :

La commune a retenu la société Vendée Expansion, pour la réalisation dans le cadre d'une concession d'aménagement.

PERSONNEL : Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

DIAGNOSTIC RELATIF A L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES DES ERP pour tous les bâtiments communaux, L'APAVE a été retenu pour la réalisation de ce diagnostic : pour un montant de 3827,20 € TTC.

LOTISSEMENT D'ACTIVITES LA FOLIE 2

COMPTE-RENDU FINANCIER : Situation au 18 novembre 2009 :

L'aménagement a permis de viabiliser 52 265 m² cessibles.

Au 18 novembre 2009, 40 604 m² aménagés étaient commercialisés, 10 358 m² sous compromis et les 1 302 m² restant sous option.

Les travaux de viabilité primaire sont réalisés. Seuls les travaux de finitions des voies et d'espaces verts estimés à 78 000 € HT environ (en valeur 2009 et hors honoraires techniciens) sont différés. Ils seront réalisés à l'issue de la commercialisation.

La trésorerie de l'opération au 30 septembre 2009 présentait un solde créditeur de 268 453,54 €.



19 Janvier 2010

RACHAT DU MODULAIRE.

Valeur nette du rachat, proposée par la société Cougnaud, (après paiement des loyers jusqu'au 31-01-2010) : 26 998,60 € HT avec récupération de la TVA.

REMBOURSEMENT SINISTRE.

Un chèque d'un montant de 411,78 € sera encaissé en remboursement d'un sinistre sur la 206.

LIGNE DE TRESORERIE.

Ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 € sur 12 mois auprès du Crédit Agricole, affectée au lotissement l'Herbrère.

VOTE D'UNE PARTICIPATION FORFAITAIRE DE 50 € POUR ENLEVEMENT DES DEPOTS "SAUVAGES" DE DECHETS AUX ABORDS DE LA VOIRIE PUBLIQUE

DESIGNATION DES MEMBRES A LA CLECT DE LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION.

La commission d'Evaluation des charges transférées (CLECT) intervient pour identifier la nature et le montant des dépenses et des recettes liées aux compétences transférées, qui ne seront plus supportées par les communes mais par la Communauté d'agglomération.

Elle a pour mission de définir précisément pour chacune des compétences transférées, une méthodologie commune d'évaluation des charges. L'évaluation donnera lieu au versement d'une attribution de compensation aux communes minorées du montant des charges transférées. Le montant de l'attribution de compensation versée pour chaque commune, est fixé dans un rapport approuvé par délibérations concordantes des conseils municipaux, dans les conditions de majorité qualifiée.

Le conseil municipal désigne M. le Maire, représentant titulaire et M. Cédric de Linage représentant suppléant.

SYDEV. TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ECLAIRAGE.

Autorisation de commander, dès l'établissement du rapport de visite de maintenance, les matériels nécessaires à la remise à niveau du parc d'éclairage communal consécutif aux travaux de maintenance, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 6 723,50 €. Engagement à donner suite aux opérations de remise à niveau dans un délai de 1 mois à compter de la réception de la convention relative à chaque opération dès lors qu'elles s'inscrivent dans le montant budgétaire défini ci-dessus.

SPECTACLES DE VENDEE : PINK TURTLE.

Convention de participation financière entre le Département et la Commune pour un montant de 20% maximum du coût total et dans la limite de 6 503.02 € soit 1 300,60 € TTC.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT D'ANIMATION pour les activités multiculturelles et sportives pendant les vacances de février.

STAGIAIRE EN ANIMATION.

Un stagiaire en animation, élève à l'IFAC, est recruté pour 448 heures. Il sera rémunéré à hauteur de 30 % du SMIC, au prorata du temps passé. La Commune est exonérée des charges sociales.

ACQUISITION D'UNE MAQUETTE DE LA FERME GAULOISE DE LA CHAPELIERE : Autorisation d'acquérir une maquette de l'établissement du site archéologique de la Chapelière à l'échelle 1/100 ème qui se trouve à la Mairie de Chauvigny.

Montant de l'acquisition : 4 000 € avec possibilité de subvention par le Syndicat Yon et Vie.

NOUVELLE NUMEROTATION DES MAISONS RUE DE LA FERRIERE.

Prochaines réunions : le 16 mars - 6 et 27 avril 2010

Infos communales

Franc succès pour le goûter des aînés

Le samedi 16 janvier, plus de 210 aînés de la commune se sont retrouvés salle du Moulin Rouge pour le traditionnel goûter servi à leur intention.

Spectacle et galette des rois ont ponctué l'animation de l'après-midi. En première partie, le spectacle de la Soulère a séduit un public captivé et très intéressé. Les convives se sont ensuite dirigés vers l'espace restauration afin de déguster la galette. Chacun s'est rapproché de ses amis ou s'est groupé par affinités pour partager dans la bonne humeur ce moment privilégié de convivialité.

Cette année, l'organisation a été sensiblement modifiée et grâce au petit questionnaire disposé sur les tables, nous avons pu recueillir les avis et suggestions des participants.

A l'unanimité, 174 sur 176, vous souhaitez un goûter le samedi après-midi, 160 apprécient le placement des chaises pour le spectacle et la disposition des tables pour le goûter. 154 sont satisfaits de l'animation.

Vous nous avez fait part de votre souhait de varier les animations : chants, contes, histoires, théâtre, musique. Les tables et les chaises devront être disposées de manière à faciliter l'accès aux convives et donner plus d'aisance au personnel de service.

Quelques-uns ont suggéré l'organisation d'un repas à la place du goû-

ter. LE CCAS a souhaité jusqu'à présent privilégier le plus grand nombre en invitant les aînés à partir de 65 ans. Pour des raisons budgétaires, un repas limiterait ces invitations aux plus de 70 ans mais cet aspect sera remis en délibération au CCAS en cours d'année.

La plupart d'entre vous ont souligné l'opportunité qu'offre cette manifestation de rencontrer de nombreuses personnes.

Toutes ces remarques positives sont autant d'encouragement pour continuer à organiser ce moment de convivialité. Tous les membres du CCAS et les bénévoles en sont flattés et vous remercient pour votre gratitude.



Jean Nicou
Adjoint CCAS

Nouvelle entreprise

Dépannage Informatique à Domicile – Stéphane Blanchard
4 Impasse des pinsons – 85310 La Chaize-le-Vicomte
Tél : 02 51 05 87 06 ou 06 85 58 49 16

Christine Rambaud – Bossard
Adjointe à l'Economie



Indications sur la future zone bleue

Afin de libérer le centre-bourg et de faciliter l'accès aux commerces, deux zones bleues vont être créées : place du Champ de Foire et rue des Frères Payraudeau.

Une signalisation réglementaire ainsi qu'une peinture au sol seront mises en place afin de délimiter les emplacements. Nous espérons ainsi permettre un meilleur usage des places de parking.

Rappel : Il existe deux parkings de covoiturage : rue du souvenir et à la Gare. Une quarantaine de places sont disponibles.



Signalisation

Un nombre important de panneaux de signalisation ont été commandés, pour un coût de 12 115 €. Nos employés municipaux en effectuent, actuellement le placement.

Une autre commande devrait, bientôt, être passée. Si vous remarquez qu'il manque des panneaux ou que certains sont détériorés, n'hésitez pas à le signaler en Mairie afin que nous puissions en tenir compte, tout en sachant que l'utilité et le placement des panneaux doivent être validés par la DDE.

Enfin, il est dommage de constater que certains panneaux sont endommagés volontairement.

*Fernand Vrignaud
Adjoint voirie*

La Chaize-le-Vicomte : 4^{ème} Commune la plus sportive des Pays de la Loire

Pour la première fois, la Chaize-le-Vicomte a participé au concours de la commune la plus sportive des Pays de la Loire. Sur les 40 villes de moins de 3 500 habitants candidates dans notre catégorie, neuf ont été retenues après la visite d'une délégation du Comité régional olympique et sportif. Petite déception pour les 997 Vicomtais, après le dernier examen des dossiers à Carquefou, notre commune se classe 4^{ème} ex aequo. Nous essaierons d'améliorer cette place lors de la prochaine édition en 2011.

Réparations du toit de la salle de sports

Suite aux infiltrations d'eau par la toiture de la salle de sports et après un coup de vent en février 2009, nous étions en procédure avec le poseur et le constructeur des voûtes translucides, celles-ci n'étant pas conformes au cahier des charges. Après plusieurs expertises sans résultats concrets, la municipalité a décidé de prendre un avocat pour défendre les intérêts de notre commune dans ce dossier. Celui-ci après plusieurs échanges de courriers avec les assureurs des deux parties en cause, vient d'obtenir le remplacement intégral de toutes les voûtes pour la somme de 53 500 €. Nous choisirons le moment opportun qui générera le moins de nuisances aux utilisateurs de la salle, pour planifier ces travaux, peut-être en même temps que la poursuite du remplacement des ouvertures fin juin, début juillet.

Construction salle de tennis

Les travaux ont commencé en février et devraient se poursuivre en mars pour vraisemblablement, se terminer en avril. Nous avons pris un peu de retard suite aux demandes de subventions. Il nous fallait impérativement attendre l'accord ou l'accusé de réception des différents organismes sollicités : Communauté d'Agglomération, Conseil Général, Direction Départementale Jeunesse et Sport et Fédération de tennis. A ce jour, les aides accordées couvrent 60 % des travaux. Reste à connaître le montant octroyé par le Centre National pour le Développement du Sport.

*Pascal Bonnin
Adjoint au sport*

Travaux de sécurisation et d'effacement des réseaux

Dans le cadre de la poursuite de la sécurisation et de l'effacement du réseau électrique, le Conseil Municipal a délibéré le 8 septembre 2009 pour demander au SYDEV d'effectuer les travaux Rue de la gare (à partir de la rue de l'Épaul) jusqu'au passage à niveau.

Ces travaux seront réalisés fin 2010 par l'entreprise FORCLUM (JEAN-NEAU) et consisteront à :

- effacer environ 600 mètres de réseaux électriques et téléphoniques
- reprendre les branchements individuels chez les riverains
- installer de nouveaux candélabres d'éclairage public.

L'entreprise FORCLUM va réaliser l'étude technique de ces travaux dans les prochains mois et sera amenée à rencontrer les riverains pour la reprise des branchements.

*Christian PASQUIER
Adjoint assainissement*

Vœux du Maire, mercredi 6 janvier 2010

Bravant la neige et les frimas, les Vicomtais se sont déplacés en nombre pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette année, celle-ci se déroulait un mercredi soir afin de permettre aux travailleurs du samedi et aux commerçants d'y assister.

Après la diffusion d'un diaporama présentant les événements et les projets réalisés en 2009, M. le Maire a prononcé un discours exposant les perspectives d'avenir pour la Commune.

M. le Député, Dominique Caillaud a ensuite remis à M. Ducept la médaille du mérite communal, départemental et régional. Deux bénévoles, M. Guineveu, pour la peinture du portail de l'église et M. Piveteau pour la réalisation d'un support pour le modillon exposé à l'église, ainsi que deux associations, le REV, réseau des entreprises vicomtaises et l'école de cirque Micheletty initiée par l'Amicale laïque, ont été mis à l'honneur. Les élèves nous ont fait une démonstration de leurs talents. L'assemblée s'est ensuite retrouvée autour du buffet pour partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

*Luce Vanderlynden
Adjointe à la communication*

Infos des Associations

Baby sitting

Vous êtes parents de jeunes enfants.

Vous aimeriez reprendre la gymnastique, la chorale ou une autre activité. Vous aimeriez de temps en temps, vous accorder du temps à deux mais vous n'avez pas de solution pour la garde des enfants en soirée.

L'association Familles Rurales propose un service Baby sitting à tous les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants à leur domicile en soirée, le temps d'un restaurant, d'un cinéma, d'une soirée de mariage....

Les gardes sont assurées par des jeunes de la commune, recruté(e)s par les responsables de l'association. Divers critères sont exigés des baby sitters : expérience de garde d'enfants, sens des responsabilités, sérieux, sens du contact avec les enfants, respect des habitudes de vie des enfants et des consignes des parents, discrétion...

Alors n'hésitez plus à vous faire plaisir, contactez nous pour plus de renseignements
Tarifs : - entre 19h et 20h : 4 € - entre 20h et minuit : 3,50 € de l'heure
- si la garde dépasse minuit : forfait de 20 €

Responsable du service : S. COTTENCEAU : 02 51 40 18 59



Sortie botanique organisée par l'ASGASSE

Le samedi 17 avril L'Asgasse organise une sortie botanique, le rendez vous est fixé à 14h 30 sur le parking de la mairie. Le lieu de la visite n'est pas encore déterminé.

Pour plus d'informations Tél 02 51 05 81 44.

SLV Handball

La deuxième phase du championnat a débuté début janvier. Les résultats sont mitigés pour le moment. L'équipe fanion féminine est classée bas de tableau. Son objectif reste le maintien en Excellence région. L'équipe masculine, placée milieu de tableau, vise toujours les premières places. L'équipe 2 filles, quant à elle, continue sur sa lancée et se place actuellement milieu de tableau. Les jeunes affichent des résultats plutôt bons pour le moment.

L'arbitrage reste un axe de travail majeur pour le club. Une Ecole d'arbitrage commune avec cinq clubs de la couronne yonnaise a vu le jour l'année dernière. Fin janvier, nous avons invité les jeunes joueurs à une séance d'initiation à l'arbitrage. L'objectif était de mieux connaître les règles et d'inciter les jeunes à s'intéresser à l'arbitrage.

Le club prévoit d'organiser un match entre l'équipe de France Police féminine et une équipe de D2. Des précisions vous seront apportées dans la presse.

Saluons l'excellent résultat de l'équipe de France masculine qui après avoir été championne du monde en 2009 et championne olympique en 2008, finit vainqueur de l'Euro 2010. Ils réalisent ici un triplé historique en enchaînant les trois titres majeurs.

Soirée spectacle

Le vendredi 9 avril 2010, à la salle du Moulin Rouge, l'association « Toile de Sons » propose sa soirée spectacle :

- En 1^{ère} partie : "La Chorale Vicante" Chorale Vicomtaise,
- En 2^{ème} partie : "Le coffre de l'oubli" Théâtre humoristique,
- En 3^{ème} partie : "Les mecs à Simone" Chanson, parodie, comédie. Ce trio excelle dans le mélange, chanson, parodie et comédie. Un spectacle plein d'humour et de coquinerie.

Des airs qui rappellent,
Des textes qui interpellent,
Bref,
« Les mecs à Simone »
Et Simone chantent la vie,
La vôtre évidemment,
Avec beaucoup de sensibilité,
De naturel, d'amour et d'émotion.
Mais aussi...
Avec beaucoup d'humour,
De culot et de sous-entendus,
Ils osent !!!

Ce trio est constitué de Luc Martineau, guitariste, bassiste et chanteur, de Vincent Sarrazin, pianiste, accordéoniste et chanteur, et d'Armelle Bourné chanteuse interprétant Simone.

Renseignements : 06 03 50 22 14

Tarifs : 10 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de 5 à 11 ans.

Spectacle de théâtre ACTE 1



Les comédiens amateurs de la troupe vicomtaise Acte 1 remontent sur scène pour leur prochain spectacle. Cette année, le public sera invité à découvrir deux comédies en un acte de Georges Feydeau.

Dans "Léonie est en avance ou le mal joli", Léonie est sur le point d'accoucher avec un mois d'avance.

Alors que les langues vont se délier, les taquineries avec la belle famille et une sage femme tyrannique, ce qui devait être un moment de joie vire très vite à la catastrophe.

Dans "Dormez, je le veux", Justin, doué d'un don d'hypnose, en profite pour faire faire son service à son patron Boriquet. Mais le proche mariage de Boriquet pourrait venir compliquer la situation.

Les représentations auront lieu les :

- Vendredi 19 mars et Samedi 20 mars à 20h30
- Dimanche 21 mars à 15heures
- Vendredi 26 mars et Samedi 27 mars à 20h30

Réservations à partir du lundi 1er mars, tous les jours de la semaine à partir de 17h au 02 51 40 12 06.

Entrée : 6 €, réductions pour les enfants.

La troupe participera également aux rencontres des troupes de théâtre amateur du Pays Yonnais qui auront lieu samedi 10 avril à Landeronde.

Prochains articles à déposer avant le 1^{er} avril pour une parution le 1^{er} mai.
Parutions 2010 : 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, 1^{er} décembre. Les articles sont à déposer 1 mois avant la date de parution.

Soirée Spectacle
Vendredi 09 Avril 2010 à 20h30
 Organisée par "Toile de Sons"

1^{ère} partie
 La Chorale "VICANTE"

2^{ème} partie
 "Le coffre de l'oubli..."

Théâtre

Entracte

3^{ème} partie
LES MECS à Simone

Réservation :
 Vincent Sarrazin
 06 03 50 22 14

Adulte 10€
 Enfant 4€

Salle du Moulin Rouge
La Chaize le Vicomte



Rappel Bureaux de vote

Nous vous rappelons qu'un 3^{ème} bureau de vote a été créé.
Pour simplifier l'organisation; ils sont tous regroupés à l'Espace Loisirs des Grands Maisons.

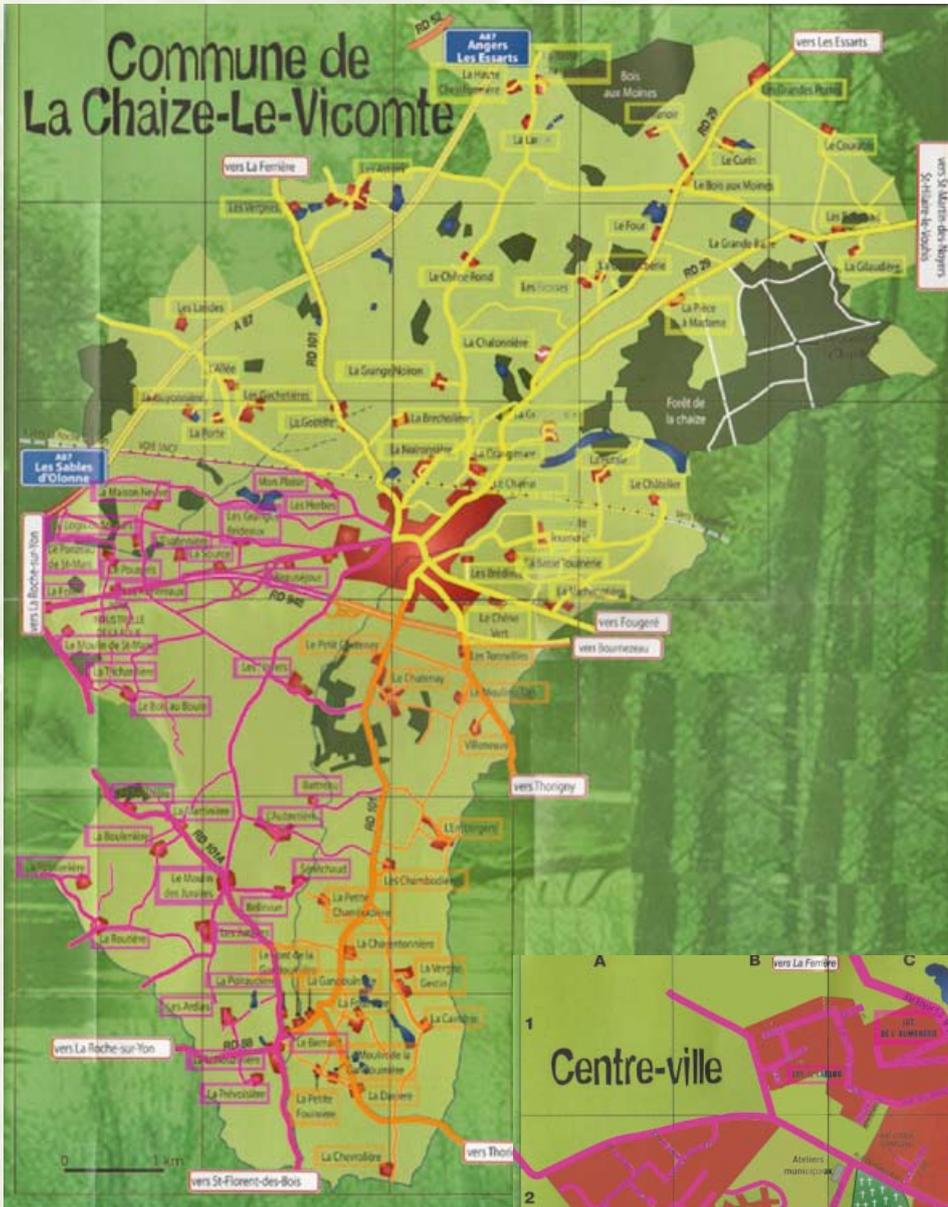
- Bureau 1 : Salle La Fontaine
- Bureau 2 : Salle Ronsard
- Bureau 3 : Salle Foyer des Jeunes

Vous allez recevoir prochainement votre carte électorale. (si changement de Bureau ou autre modification).

Veillez la lire consciencieusement afin de repérer votre n° du bureau de vote (voir découpage de la Commune ci-après).

En cas de problème vous pouvez contacter le service Elections à la Mairie.

Date des prochaines élections régionales : 14 et 21 Mars 2010



- Bureau 1 :
- Bureau 2 :
- Bureau 3 :



Infos pratiques

Recensement

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Veillez vous présenter au service Etat civil de la Mairie, muni du Livret de famille et de votre carte d'identité. Il vous sera remis une Attestation de Recensement que vous devrez conserver précieusement, car elle vous sera

nécessaire pour vous inscrire à un examen, un concours, à la conduite accompagnée et au permis de conduire ...



Permis de détention chien dangereux

La loi du 20 juin 2008 et le décret du 30 décembre 2009 a rendu obligatoire le permis de détention pour les chiens de catégorie 1 (pit-bull, type américain staff. Type tosa...) et de catégorie 2 (rottweiler, américain staff, tosa...)

Si vous êtes propriétaire de chiens classés catégorie 1 ou 2, veuillez prendre rendez-vous à la Mairie au 02 51 05 87 83 pour faire la demande de permis de détention.

Nous vous rappelons que le non respect de ces dispositions expose les propriétaires à des peines d'emprisonnement et à des amendes. Les dossiers de permis doivent être commencés avant la fin du premier trimestre.

Bibliothèque

La bibliothèque vous ouvre ses portes tous les mercredis de 15H à 17H et les samedis de 10H à 12H.

N'oubliez pas l'heure du conte tous les premiers mercredis du mois, pour les enfants de 3 à 10 ans.

Prochains rendez-vous : les mercredis 3 février, 3 mars et 7 avril de 11H à 12H.

Par ailleurs, lors de la journée du développement durable du samedi 20 mars, vous pourrez consulter des ouvrages concernant ce sujet à la bibliothèque, de 10H à 12H.

Pour tout renseignement, s'adresser à Josiane Bouron.
Tél : 02 51 05 81 15.

Permanence puériculture

Contactez le 02 51 44 26 40 pour prendre rendez-vous

Objets trouvés

De nombreux objets trouvés (clés, vêtements, portables...) sont ramassés en Mairie. N'hésitez pas à venir vérifier

CLIC Entour'âge Pays Yonnais

A compter du 1er janvier 2010, la permanence aura lieu les vendredis matins des semaines impaires de 10h00 à 12h00.

Assistante Sociale

Contactez le 02 51 44 26 40 pour prendre rendez-vous

Etat-civil

Naissances

GARON Elio	3 Impasse Lucien Girardeau	24/11/2009
DOXVILLE Emanuel	15 Rue des Noyers	28/12/2009
DOUARD Alizé	23 Rue de la Brouette	28/12/2009
TRICOT Nolan	8 Rue du Caillou Blanc	12/01/2010

Mariages

Mariages : Néant



Décès

PELLERIN (L'HOSTE) Yvette	Maison de Retraite Payraudeau	04/12/2009
LESBATS (TAVENEAU) Jeannine	23 Rue de la Gare	08/12/2009
FROMENT (GOAVEC) Marcelle	Maison de Retraite Payraudeau	10/12/2009
GIRAUD Maurice	Maison de Retraite Payraudeau	07/01/2010
FOURNIER Louis	Maison de Retraite Payraudeau	09/01/2010
L'HERMITE Benjamin	11B Rue du Moulin Rouge	15/01/2010

Certaines données ne figurent pas sur cette liste ; les familles n'ayant pas donné leur accord

Manifestations

Samedi 6 mars :	Soirée supporters F.E.C
Dimanche 7 mars :	Repas des Amicalistes
Mardi 9 mars :	Spectacles de Vendée, Pink Turtle
Dimanche 14 mars :	Après-Midi dansant A.L.V
Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 mars :	Représentations Théâtrales ACTE 1
Samedi 20 mars :	Fête du Printemps et de l'environnement
Vendredi 26 et Samedi 27 mars :	Représentations Théâtrales ACTE 1
Dimanche 28 mars :	Loto A.L.V
Vendredi 02 avril :	Audition de l'Ecole de Musique
Vendredi 09 avril :	Spectacle « TOILE DE SON »
Samedi 10 avril :	Spectacle OGE C
Dimanche 11 avril :	Repas CLUB 3ème âge
Vendredi 16 avril :	Concert EMINENCE
Dimanche 25 avril :	Bal West Cheyenne Country Vide-Grenier A.L.V
Samedi 08 mai :	Tournoi de Foot F.E.C
Samedi 15 mai :	Nuit des Musées

Infos en images



Marché de Noël



Veillée aux lampions



Inauguration du nouveau tatami au club de judo



Inauguration du nouveau centre de secours



Les élèves de l'École de cirque lors des vœux du Maire aux habitants



Vœux du Maire au personnel de la Mairie



Accueil des nouvelles entreprises



Goûter spectacle des aînés avec Olivier Pie Fanie

Horaires d'ouverture

Le lundi, mercredi et jeudi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 30 / 17 h 30 • Mardi : 08 h 30 / 12 h 30 • vendredi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00 • Samedi : 10 h 00 / 12 h 00

Mairie de La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE • Tel : 02 51 05 70 21 • fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie-la-chaize-le-vicomte@wanadoo.fr • Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

Directeur de publication :

Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1400 exemplaires • Imprimerie Boutet - Pôle d'activités de la Bretonnière - 85600 Boufféré - Tél : 02 51 94 01 04